



COMMUNIQUÉ
Pour publication immédiate

Réforme du régime forestier

Atteinte frontale aux droits et titres ancestraux : les Premières Nations d'Essipit et de Mashteuiatsh consternées par l'absence de consultation avant le dépôt du projet de loi n° 97

Nitassinan, Essipit et Mashteuiatsh, le 25 avril 2025. — Le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Première Nation des Pekuakamiulnuatsh) déplore une fois de plus l'absence de toute consultation autochtone adéquate et préalable au dépôt du projet de loi n° 97 visant à moderniser le régime forestier par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. Le gouvernement s'est servi des Tables de réflexion sur l'avenir de la forêt comme prétexte pour ensuite imposer sournoisement une réforme majeure du régime forestier. Un geste de mauvaise foi et déshonorable de la part du Québec qui n'a pas daigné consulter ni fournir de la rétroaction aux Premières Nations concernées à la suite du dépôt d'éléments de réflexion.

Les Conseils d'Essipit et de Mashteuiatsh annoncent prendre du recul pour procéder à l'analyse du projet de loi puisque les premiers indicateurs ramènent le Québec des décennies en arrière dans la gestion du territoire forestier.

Les Conseils ont réitéré à diverses occasions leurs attentes afin de participer à une consultation à laquelle ils avaient droit, avant le dépôt du projet de loi, dans le respect des obligations constitutionnelles et prenant en compte les droits et les intérêts des Premières Nations. Ces derniers ont aussi rappelé à maintes reprises l'importance de respecter la relation de nation à nation et de mettre en place un processus de coconstruction avant le dépôt du projet de loi.

Il est indéniable que des changements s'imposent depuis longtemps dans les façons de gérer et d'exploiter la forêt afin d'assurer la pérennité d'innu-aitun (notamment les activités traditionnelles et culturelles de chasse, pêche, piégeage et cueillette), de préserver la biodiversité et d'assurer la survie des espèces menacées comme Atik^u (caribou). Les Premières Nations se doivent d'avoir la place qui leur revient dans cet important dossier qui affectera inévitablement leurs droits et titres ancestraux, leur culture et la pérennité de la pratique d'innu-aitun.

« Le gouvernement du Québec a tenté de masquer l'absence de volonté politique de nous consulter, alors que son propre guide de consultation des communautés autochtones s'applique aux activités de planification, à l'élaboration de lois et de règlements. Dans sa décision concernant le dossier d'Atik^u en juin 2024, la Cour supérieure a d'ailleurs ordonné au Québec de nous consulter avant la présentation d'un projet devant le Conseil des ministres, afin d'éviter que les cartes soient jouées avant que la partie débute », soutient le vice-chef de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh, M. Jonathan Gill-Verreault.

« Consulter nos Premières Nations dans le cadre de l'élaboration de lois n'est pas une entorse au processus parlementaire. La ministre avait le pouvoir de le faire, mais elle a délibérément choisi de s'y soustraire. La Première Nation des Innus Essipit croit à l'équilibre entre développement et protection respectueux des réalités régionales et des droits ancestraux. La protection du Nitassinan et le développement économique ne sont pas incompatibles. Nous craignons que le projet de loi n° 97 sacrifie cet équilibre au profit de la rentabilité », signale le chef de la Première Nation des Innus Essipit, M. Martin Dufour.

Les Premières Nations sont profondément préoccupées par les répercussions et préjudices de ce projet de loi sur leurs droits. Depuis le début des démarches, elles réclament d'être parties prenantes de toutes les étapes décisionnelles, et en concertation avec les aménagistes forestiers régionaux, favorisant une réelle implication dans la gestion du milieu forestier.

— 30 —

Pour renseignements :

Karla Mendoza
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit
418 233-2509, poste 419
karla.mendoza@essipit.com

Karen Robertson
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
418 275-5386, poste 1442
karen.robertson@mashteuiatsh.ca